



# L'Info-municipale



Retour sur la  
Semaine de  
la municipalité

Page 4



Plantation à l'Échouerie  
Le fruit d'une belle  
collaboration!

Page 9

Décisions  
du conseil

■ Page 2

Vie  
municipale

■ Page 4

Loisir et  
culture

■ Page 11

Avis  
public

■ Page 15

# Décisions du conseil

## Séances du 9 septembre 2025

### COMMUNAUTÉ MARITIME

#### Adoption – Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Afin de respecter la Politique linguistique de l'État, qui s'applique aux instances gouvernementales et municipales, la Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine adopte une directive encadrant l'usage d'une langue autre que le français. Cette directive est accompagnée d'une procédure de traitement des plaintes liées aux obligations prévues par la Charte de la langue française.

#### Octroi de contributions financières

La Communauté maritime approuve le versement de contributions financières aux organismes suivants :

- Comité local de la Marche mondiale des femmes 2025 : 500 \$ pour la 6e édition de la Marche mondiale des femmes qui aura lieu aux îles du 6 au 11 octobre 2025
- Société de conservation des îles : Gratuités d'une salle municipale et système de son si disponibles pour la tenue d'un spectacle-bénéfice en soutien à l'acquisition du Phare de L'Échouerie
- Fondation du rein : 500 \$ pour la Marche des îles le 20 septembre 2025
- Enfant Soleil - Achat d'un « foursome » au coût de 200 \$ pour le tournoi de golf 2025

#### Octroi de contrat

Le contrat actuel pour la collecte des matières résiduelles prend fin le 31 décembre 2025. À la suite de l'appel d'offres public no 516, la Municipalité octroie le nouveau contrat pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur l'ensemble de son territoire, à l'exception de L'Île-d'Entrée, à Nadyco Collecte inc., seule soumission conforme reçue. Le contrat, d'une durée de quatre ans (2026 à 2029), s'élève à 1 449 841,70 \$ (plus taxes) pour l'année 2026, selon l'option de chargement arrière, et ce, pour la durée du contrat prévue.

#### Adoption de rapport

Le conseil approuve le rapport final du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes attestant les pertes de revenus et les dépenses découlant de la pandémie COVID-19 ainsi que le montant total reçu dans le cadre de ce programme, soit 99 497 \$. Cette aide visait à offrir aux organismes de transport collectif et aux organismes de transport adapté une aide financière exceptionnelle afin de pallier les pertes de revenus et les dépenses supplémentaires résultant de la pandémie de COVID-19.

#### Autorisation de signature – Convention d'aide financière - Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL)

La Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine reçoit une aide financière maximale de 1 855 926 \$ dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (volet 2, appel de programmation no 1). Les élus approuvent la signature de la convention d'aide entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Municipalité et la Municipalité des îles agissant pour la Communauté maritime.

#### Autorisation d'un dépôt de projet – Programme Leadership local pour l'adaptation climatique

Le conseil autorise Attention Fragîles à déposer le projet Côtes vivantes dans le cadre du programme Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) de

la Fédération canadienne des municipalités. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Communauté maritime et le Comité ZIP, vise à mobiliser les citoyens autour de solutions basées sur la nature pour renforcer la résilience face aux aléas côtiers. Il s'inscrit dans les priorités du Cadre d'intervention en érosion et submersion côtières de la Municipalité des îles.

#### Réglementation municipale

Adoption du Règlement n°CM-2025-06 décrétant des dépenses pour l'acquisition de véhicules et équipements roulants et un emprunt de 1 400 000 \$.

### MUNICIPALITÉ

#### Adoption – Directive établissant les critères d'admissibilité et les motifs d'inscription à la signature du Livre d'or de la Municipalité des îles-de-la-Madeleine

La Municipalité adopte une directive établissant les critères d'admissibilité pour l'inscription au Livre d'or, une reconnaissance officielle et honorifique destinée aux personnes ou organismes ayant contribué de façon exceptionnelle à la collectivité des îles-de-la-Madeleine.

#### Engagement financier

Le projet de réaménagement de la route 199 comporte une portion conjointe entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et la Municipalité des îles-de-la-Madeleine. La Municipalité des îles-de-la-Madeleine confirme son engagement à participer financièrement au mandat de conception de la portion conjointe du projet de la route 199, pour un montant estimé à 1,4 M\$.

#### Dépôt du procès-verbal du comité de consultatif d'urbanisme et d'environnement du 20 août 2025

Le conseil prend acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement du 20 août 2025. Il approuve une demande de dérogation mineure, une demande d'approbation de travaux relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et une demande modification d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

#### Modification au Cadre d'admissibilité et de soutien aux organismes (CASO) et adoption de protocoles d'entente

Le conseil ajuste les exigences du CASO, adopté le 8 avril 2025, afin d'alléger la charge administrative de certains organismes. Désormais, seuls ceux dont le budget annuel se situe entre 50 001 \$ et 500 000 \$ devront fournir une mission d'examen comptable. La Municipalité ouvre également les demandes d'admissibilité à la catégorie « Loisir récréatif » dès l'automne 2025, accompagnée d'un panier de soutien adapté. Par ailleurs, puisque les organismes à vocation religieuse ne sont pas admissibles au CASO, les élus autorisent la signature de protocoles d'entente avec les Chevaliers de Colomb (conseils 8524 et Notre-Dame-de-Fatima) ainsi qu'avec les Filles d'Isabelle Notre-Dame des îles pour l'utilisation bimensuelle d'un espace de réunion et d'une utilisation annuelle d'une salle communautaire pour une activité de financement visant la préservation du patrimoine religieux.

Prochaines assemblées municipales le 2 octobre 2025, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal et Calendrier des séances du conseil*.

### **Appui à une demande de subvention - Programme « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes » du Fonds municipal vert**

Le Comité des loisirs de Havre-aux-Maisons est un partenaire de premier plan dans l'aménagement et le développement du parc de Havre-aux-Maisons et souhaite continuer à s'impliquer dans les phases subséquentes d'aménagement de ce parc. Le conseil municipal appuie l'organisme dans sa demande de subvention au programme « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes » du Fonds Municipal Vert pour la réalisation de la plantation d'arbres.

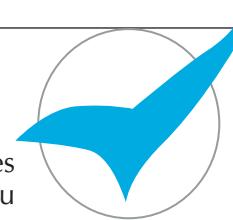
### **Octroi de contrats de gré à gré**

La Municipalité octroie un contrat de construction d'installation septique à L'Île-d'Entrée, suivant les plans et devis préparés par la firme Eurêka Environnement inc. pour un système Bionest pour le traitement des eaux usées, à l'entreprise Plomberie Cyr inc., au coût de 104 120,95 \$, plus les taxes applicables. Un contrat est également accordé au Comité ZIP des Îles au coût de 137 795 \$, exonéré de taxes, pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement du projet de protection du secteur de La Martinique contre l'érosion côtière et la submersion côtières. Un troisième contrat est accordé à l'entreprise Nadeau Réfrigération inc. pour le changement de l'unité de climatisation au toit de la Salle communautaire de la mairie.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que s'achève ce mandat et que les élections municipales générales approchent, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers les membres du conseil municipal avec qui j'ai eu le privilège de collaborer au cours des 30 derniers mois. Leur engagement, leur rigueur et leur dévouement ont été essentiels à la réalisation de nombreux projets au service de notre communauté.



Je tiens également à souligner le travail remarquable de l'ensemble des employés municipaux. J'ai eu la chance de constater, jour après jour, leur professionnalisme, leur créativité et leur volonté de relever les nombreux défis auxquels notre municipalité fait face, comme dans l'ensemble du monde municipal au Québec. Leur action est toujours guidée par le souci du bien commun et du développement harmonieux de notre milieu de vie.

La Semaine de la municipalité, soulignée la semaine dernière, nous rappelle que derrière chaque service offert se trouvent des femmes et des hommes engagés : des employés, des élus, des partenaires et des citoyens qui contribuent à faire des Îles-de-la-Madeleine un endroit accueillant, dynamique et résilient.

Être votre maire a été pour moi une source de grande fierté. Cette expérience est d'autant plus enrichissante grâce à la qualité des personnes avec qui j'ai eu le privilège de travailler, et à celle des citoyens que j'ai eu l'honneur de représenter. Les élus, les employés et les partenaires du milieu méritent toute notre reconnaissance pour leur contribution au mieux-être collectif.

Merci pour votre confiance et votre engagement envers notre belle municipalité.

Antonin Valiquette  
Maire des Îles-de-la-Madeleine



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

📍 460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)  
G4T 1A1

🌐 www.muniles.ca

📞 418 986-3100

✉️ communications@muniles.ca

#### **HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30  
Vendredi : Fermé

**L'INFO-MUNICIPALE** est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

**COORDINATION, RÉVISION ET  
RÉALISATION GRAPHIQUE :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux

**IMPRESSION :** Le RADAR

**TIRAGE :** 7 000 exemplaires

**DISTRIBUTION :** Postes Canada  
ISSN 2371-2031 (imprimé)  
ISSN 2371-204X (en ligne)



**POUR UNE URGENCÉ EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :**  
**418 986-3100**

4

Septembre 2025



# DES MUNICIPALITÉS EN ACTION, DES COMMUNAUTÉS EN MOUVEMENT

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2025

 Les Îles-de-la-Madeleine  
Municipalité



La Semaine de la municipalité, tenue du 14 au 20 septembre, a été, cette année encore, une belle occasion de se rassembler. Les activités offertes ont permis de découvrir – ou de redécouvrir – les rôles que joue notre organisation dans votre quotidien, et surtout, de rencontrer les humains qui, chaque jour, travaillent au service de notre communauté.

Au-delà de cette semaine, c'est toute l'année que nos équipes se dévouent pour entretenir les routes et les parcs municipaux, offrir des activités culturelles et sportives, soutenir les événements sur le territoire, gérer les infrastructures et accompagner les entreprises et organismes dans le développement de notre communauté, et j'en passe. Toutes ces actions, parfois moins visibles, contribuent à améliorer la qualité de vie que nous partageons collectivement.

Merci à nos équipes pour tout le travail soutenu, et merci à toutes les personnes qui ont pris part aux différentes activités de la Semaine. Merci d'avoir partagé ces moments avec nous!

Caroline Nguyen Minh  
Directrice générale (par intérim)



# Exercice de simulation de mesures d'urgence : LA MUNICIPALITÉ DES ÎLES SE PRÉPARE ACTIVEMENT

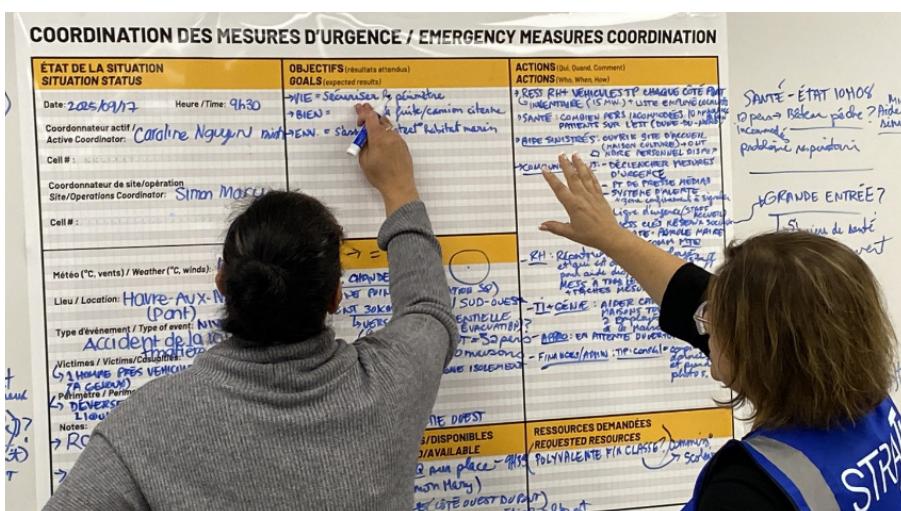


Le mercredi 17 septembre, l'équipe de la Municipalité des Îles a pris part à un exercice de simulation de mesures d'urgence, démontrant son engagement envers la sécurité et la préparation de la communauté. Accompagnés par la firme StratJ, spécialiste reconnue en formation d'urgence auprès des municipalités du Québec, les employés municipaux ont été confrontés à un scénario simulant un accident majeur sur le pont reliant Fatima et Havre-aux-Maisons, impliquant le déversement d'une matière dangereuse.

Tout au long de la journée, les équipes municipales et leurs partenaires ont travaillé avec rigueur et efficacité pour ramener la situation à la normale. Merci aux employés pour leur participation active et efficace ainsi qu'à la Sûreté du Québec et au CISSS des Îles qui ont été des partenaires essentiels dans le cadre de la tenue de cet important exercice. Bien que fictif, cet exercice a permis de tester les mécanismes de coordination, de communication et d'intervention rapide, essentiels en cas de crise réelle.

Ces simulations sont primordiales pour assurer une réponse rapide et structurée lors d'événements imprévus. Elles permettent également de renforcer les compétences des intervenants et d'identifier les améliorations possibles dans les plans d'urgence municipaux.

Et vous, êtes-vous prêts en cas de déclenchement de mesures d'urgence? Avez-vous votre trousse 72 heures à portée de main pour faire face à diverses situations? Une bonne préparation individuelle contribue à la résilience collective!



## Que devrait contenir votre trousse d'urgence?

Votre trousse d'urgence devrait pouvoir vous permettre de subvenir à vos besoins de première nécessité pendant 3 jours en attendant les secours. Mettez-y :

- De l'eau potable (6 litres par personne);
- De la nourriture non périssable;
- Un ouvre-boîte manuel;
- Une radio à piles;
- Une lampe de poche ou lampe à manivelle;
- Un briquet ou des allumettes et des chandelles;
- Une trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.).

Vérifiez le contenu de votre trousse chaque année et remplacez les piles, les réserves d'eau et les aliments au besoin.

## Formation de sauveteur



Dans une démarche de perfectionnement et de développement des compétences, les îles ont accueilli cet été, pour la toute première fois, une formation de sauveteur national océanique. Celle-ci a été dispensée par Catherine Duquette, monitrice d'expérience de l'entreprise SN Hawaïi, accréditée par la Société de sauvetage pour ce type de formation.

Au terme de cette formation, six sauveteurs et sauveteuses ont acquis les habiletés nécessaires pour intervenir en milieu côtier : secourir une personne en situation de noyade, prodiguer les premiers soins sur la plage ou encore assurer la surveillance dans divers contextes en collaboration avec les services partenaires.

Cette initiative permet de constituer un vivier de sauveteurs qualifiés, appelés à renforcer la sécurité des plages océaniques.

## Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine Toujours au courant!

Le système d'alerte du *Portail citoyen* permet de vous aviser par courriel, messagerie texte ou appel automatisé dès qu'un avis est émis. Reports de collectes, fermetures des établissements municipaux, bris d'aqueduc, situation d'urgence... C'est la meilleure façon d'être informé rapidement!

**Si vous étiez abonné à bciti+, notez que si vous souhaitez continuer de recevoir des avis, il est très important de vous créer un compte dans le nouveau portail.**

### Comment s'inscrire?

1. Rendez-vous au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) et cliquez sur « Avis et notifications » dans les services en ligne.
2. Dans le coin droit de votre écran, cliquez sur « S'inscrire », et une page de connexion s'ouvrira.
3. Cliquez à nouveau sur « S'inscrire » et entrez les informations demandées.  
**Attention!** Si vous avez déjà un compte sur la plateforme *Voilà* (activités de loisir, compte de taxes ou demande de permis en ligne), vous pouvez utiliser les mêmes accès pour vous connecter au *Portail citoyen des Îles-de-la-Madeleine*.
4. Entrez toutes les informations qui vous sont demandées. Si vous voulez recevoir des messages textes ou des appels automatisés, vous devez obligatoirement indiquer votre numéro de téléphone. Cochez la case au bas de la page et cliquez sur « M'inscrire ». **Attention!** Si vous possédez plusieurs propriétés, entrez l'adresse de la propriété pour laquelle vous souhaitez recevoir des avis.
5. Vous recevrez ensuite un courriel d'activation de votre compte. Allez dans votre boîte courriel, ouvrez le message et cliquez sur « Activer mon compte ».
6. Entrez les informations de connexion que vous avez saisies à l'étape 3. Cliquez ensuite sur « Je veux m'abonner » dans l'encadré bleu qui s'affiche pour choisir les catégories d'alertes que vous souhaitez recevoir et la manière par laquelle vous souhaitez être joint.
7. Si vous souhaitez recevoir des appels automatisés et des messages textes, vous devrez valider les numéros que vous avez indiqués. Cliquez simplement sur « Lancer la validation » dans l'encadré bleu qui s'affiche, et entrez le code que vous recevrez par message texte et par appel automatisé.

C'est simple et efficace!

**Si vous rencontrez des difficultés avec votre inscription, téléphonez au 418 986-3100, et il nous fera plaisir de vous aider.**



## Utilisez les services en ligne!



# Informations en rafale



## Fermeture progressive des sites et parcs municipaux

Avec l'arrivée de l'automne, la Municipalité amorce graduellement la fermeture de certains sites et parcs municipaux. Cela inclut le retrait de certains équipements, tels que les tapis d'accessibilité et des éléments de mobilier urbain. La fermeture complète des installations sanitaires est quant à elle prévue pour le 18 octobre prochain.

Nous remercions chaleureusement les usagers et les partenaires pour leur précieuse collaboration tout au long de la saison. Un merci spécial à l'équipe municipale, dont le travail a permis à tous de profiter de la saison estivale.

## Circulation des véhicules hors route sur les plages

La circulation motorisée est maintenant permise sur les plages jusqu'au 30 avril prochain. L'activité doit toutefois se faire dans le respect des autres utilisateurs et en dehors du foin de dune et des milieux humides. La protection des milieux fragiles passe par une circulation responsable.

Attention : Le Règlement 2024-21 est venu interdire la circulation sur un tronçon de la plage de la Dune-du-Sud entre la halte municipale jusqu'à la fin de la zone de villégiature. Pour en savoir plus, visitez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) dans « Affaires municipales », « Règlements municipaux et PPCMOI », « Règlements généraux », sous l'onglet « Circulation des véhicules sur les chemins municipaux, sur les plages, dunes, littoral et milieux humides ».

## Contributions pour l'intégration des jeunes au camps de jour

Un énorme merci à l'organisation de Courir pour les Zèbres, événement phare de Simon Le Zèbre, qui a remis une somme de 2000 \$ à la Municipalité des Îles afin de soutenir les services offerts aux jeunes ayant des besoins particuliers au camp de jour. Cette somme est accordée grâce à la générosité des participants et participantes à la course et à la responsable de l'événement, madame Marie-Andrée Deraspe.

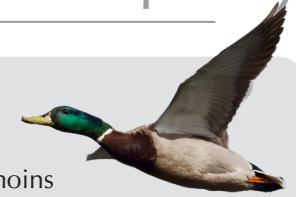


Un merci également à la Caisse Desjardins des Îles, l'Unité régionale de loisir et de sport - Gaspésie Îles-de-la-Madeleine (URLS), Complice/Groupe persévérance scolaire, le ministère de l'Éducation du Québec, le Développement social des Îles et le Club optimiste de Cap-aux-Meules pour leur soutien financier essentiel à la réalisation de son camp de jour régulier et d'intégration. Ces appuis ont permis d'offrir un programme estival de qualité, accessible et enrichissant pour tous les enfants. Nous soulignons également la précieuse collaboration du CISSS des Îles et du Centre de service scolaire des Îles dont l'engagement a largement contribué au bon déroulement et au succès du camp. Merci encore à tous pour votre implication, votre soutien et votre confiance dans ce projet.

## Avis aux chasseurs

À l'aube d'une nouvelle saison de chasse, rappelez-vous que :

- Il est interdit d'utiliser une arme à feu à moins de 100 mètres d'un bâtiment.
- La chasse sur un terrain privé requiert toujours l'autorisation du propriétaire.
- Sur les terres agricoles, évitez de tirer lorsque des animaux sont présents dans les pâtures.
- Le Code criminel prévoit des dispositions sur l'utilisation dangereuse d'une arme à feu et les conséquences peuvent être sévères pour ceux qui enfreignent la loi.
- Il est strictement interdit de chasser sur les sites des étangs aérés. N'entrez jamais dans ces sites, car vous pourriez être aspirés et vous noyer. De plus, ne tirez jamais vers ces sites, car des employés municipaux pourraient s'y trouver.



Bonne chasse sous le signe de la prudence et du respect des règles!

## Numéro d'immeuble

Saviez-vous que vous êtes responsable de mettre le numéro d'immeuble de votre bâtiment (résidentiel, commercial ou industriel) visible de la rue ou du chemin le desservant? Avoir un numéro d'immeuble visible permet de diminuer le temps de réponse des services d'urgence en cas d'incendie ou de problème médical, et ainsi sauver des vies. Les ambulanciers et les pompiers vous remercient de votre collaboration.

## Changement d'adresse

Vous changez d'adresse? N'oubliez pas d'aviser la Municipalité afin que nos dossiers soient mis à jour. Le formulaire de changement d'adresse est en ligne au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets « Services aux citoyens » et « Taxes et évaluation foncière ».

## Fusées de détresse

Il est interdit de jeter les fusées de détresse dans vos bacs à déchets, et elles ne sont pas acceptées au Centre de gestion des matières résiduelles, ni dans les casernes ou au poste de police. L'entreprise Sécurimer, située au 23, chemin des Gaudet, à L'Etang-du-Nord, accepte les fusées de détresse et les démantèle de façon sécuritaire avant de les jeter. C'est la seule entreprise aux îles qui offre ce service.

## La Grande Marche Pierre Lavoie

Le 24 octobre prochain, la Municipalité des îles vous invite à La Grande Marche Pierre Lavoie, qui aura lieu au Centre Alfred Gallant de 18 h à 20 h 30.

Seul, en couple ou entre amis, chaussez vos souliers de marche et venez faire des tours de piste avec nous! Il y aura de beaux prix de participation à gagner et la présence de Pierre Lavoie lui-même!



- Parcours en boucle asphaltée avec musiciens tout au long de l'évènement, et collation offerte à l'arrivée.
- Le site de départ et d'arrivée et le parcours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant.
- Il y aura un départ de groupe et des départs en continu à mesure que les gens arriveront sur le site.
- Des toilettes seront accessibles sur le site de l'évènement.
- Un stationnement sera disponible sur place.
- Prévoyez une lampe de poche ou une lampe frontale.

Aucune inscription requise, mais possibilité de s'inscrire sur le site [www.onmarche.com](http://www.onmarche.com).

## À la découverte des maisons traditionnelles des Îles Racines et héritage architectural

D'ici le 1<sup>er</sup> avril 2026, toutes les municipalités régionales de comté (MRC), y compris la Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine, devront avoir en main un inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940. Cet exercice vise à dresser un portrait clair de l'état du patrimoine bâti des îles pour mieux le protéger, le valoriser et le faire rayonner. Pour préparer le terrain, nous vous proposons, en 2025, une chronique mensuelle dédiée aux différents types architecturaux qui façonnent le paysage des îles. Ces chroniques s'appuient sur un travail préliminaire<sup>1</sup> réalisé dans le cadre de cet inventaire.

Apparue généralement entre 1930 et 1950, la maison à toit à demi-croupes reflète l'influence du style Arts & Crafts, très populaire en Amérique du Nord à cette même époque. Elle reprend la forme générale des maisons à deux versants droits, mais avec un élément distinctif : une toiture à demi-croupes, c'est-à-dire, des pignons qui semblent être coupés pour recouvrir une partie du mur. Ce type d'architecture, tout en étant plus élaboré, reste fidèle aux pratiques locales : chaque maison est adaptée aux matériaux disponibles, au climat des îles et aux savoir-faire transmis de génération en génération. Ces maisons se retrouvent partout sur l'archipel, mais en plus grande concentration dans les villages au développement plus récent tels que Fatima et Grande-Entrée.

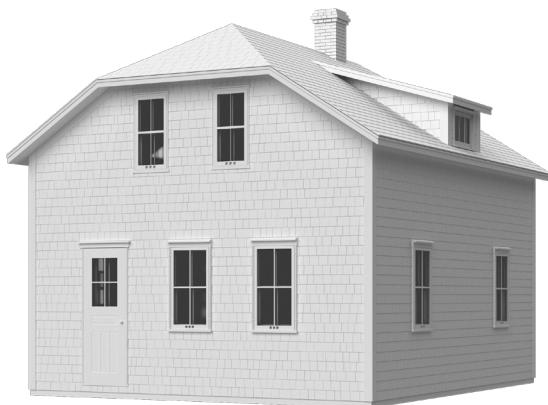
Les demi-croupes, en plus d'offrir un charme particulier, ont une utilité bien concrète : elles limitent l'effet des grands vents qui pourraient s'engouffrer sous le toit. C'est d'ailleurs un bel exemple de la façon dont certaines caractéristiques se diffusent d'une maison à l'autre pour des raisons pratiques plutôt qu'esthétiques. Des lucarnes sont aussi souvent ajoutées sur les toitures.



<sup>1</sup> Arseneau, Émile. 2024. Guide des typologies et composantes architecturales des îles-de-la-Madeleine. Document interne



Ces maisons, d'un étage et demi ou de deux étages, ont un plan carré ou légèrement rectangulaire entre 20 et 26 pieds de côté et reposent sur une fondation de béton peu profonde avec une cave servant à d'entreposage. Certaines constructions plus récentes sont légèrement surélevées pour permettre d'aménager un sous-sol plus spacieux et lumineux. La façade principale est située soit sur le mur pignon, soit sur le mur gouttereau (celui qui reçoit la gouttière). Elle est percée d'une porte en bois vitrée et des fenêtres à guillotine simples ou jumelées. Les ouvertures sont souvent encadrées de chambranles moulurés, et les coins des maisons sont soulignés par des planches cornières.



Les maisons à toit à demi-croupes sont recouvertes de bardes de cèdre, avec une toiture en bardeaux d'asphalte. Un tambour ou une galerie couverte ajoutent parfois confort et caractère à l'ensemble. En combinant le respect des savoir-faire locaux et de l'environnement naturel, ces maisons viennent s'intégrer parfaitement dans les paysages des îles tout en prenant en compte l'évolution du mode de vie des insulaires de l'époque.



Au cours des prochains mois, suivez nos chroniques pour voir comment les maisons ont évolué au fil du temps. Vous possédez ou connaissez une maison à toiture plate ou une maison ancienne? Participez à notre collecte d'informations en vous rendant sur le recensement en ligne et en racontant la petite histoire de votre maison ou de celles de votre canton au [www.citoyen.muniles.ca](http://www.citoyen.muniles.ca), dans la section *Grands projets*, ou en nous contactant directement au 418 986-3100, poste 118 ou à mhverdier@muniles.ca.



## Gestion des matières résiduelles : une nouvelle ressource pour accompagner le milieu



La Direction des travaux publics est heureuse de vous présenter Rosalie Antaya, technicienne en gestion des matières résiduelles.

Dans le cadre de ses fonctions, Rosalie aura la responsabilité de :

- Suivre et accompagner les commerces et les résidents dans leurs pratiques de gestion des matières résiduelles;
- Mettre en place des actions concrètes visant à améliorer le tri à la source;
- Sensibiliser la communauté sur les bonnes pratiques en matière de réduction, de compostage et de recyclage.

Tout au long de l'année, elle réalisera des visites régulières sur l'archipel afin de vous accompagner dans l'amélioration continue du tri à la source. Ces visites lui permettront également d'évaluer vos besoins, qui peuvent évoluer selon les saisons, les réalités du terrain ou les changements dans les pratiques.

Notez que la gestion des matières résiduelles relève du règlement CM-2022-07. Nous vous invitons à le consulter au besoin.

N'hésitez pas à la contacter si vous avez des questions, des besoins spécifiques ou des suggestions en lien avec la gestion des matières résiduelles au 418 986-3100 ou à [rantaya@muniles.ca](mailto:rantaya@muniles.ca). Il lui fera plaisir de vous accompagner.



## Plantation à l'Échouerie Le fruit d'une belle collaboration!

Le site de l'Échouerie à Havre-aux-Maisons est un endroit apprécié des visiteurs et Madelinots. En 2022, Fiona a endommagé l'accès, la route et le ponceau. Des travaux ont eu lieu à l'été 2024. Le talus a été stabilisé avec un tapis de fibre de coco. Au total, 50 plants de myrique des îles, achetés par NSI Solution et cultivés localement par Alliance Myrique, ont été plantés, à titre de projet pilote. Un paillis de bois a été utilisé. Ce paillis, est issu d'une collaboration entre le CERMIM et le RPPCI, et provient de vieilles cages à homard revalorisées.



2024

*« Le myrique des îles semble présenter des caractéristiques d'adaptation à plusieurs types de sols et de stabilisation, qui seront intéressantes à étudier et documenter dans le futur. »*

Jasmine Solomon, cheffe de section en action climatique (Municipalité)

Malgré des conditions très hostiles (plantation tardive, submersion des plants, tempêtes, remblai très rocailleux, sol pauvre), les plants ont étonnamment survécu à leur première année, démontrant tout le potentiel du myrique pour atténuer les effets de l'érosion côtière.



2025

Face à ces résultats positifs, une seconde plantation a eu lieu en août 2025. Ce sont 250 plants cultivés aux îles par Alliance Myrique qui ont été plantés. Ces plants sont issus d'une écocertification permettant à des entreprises engagées, d'ici et d'ailleurs, d'acheter des plants destinés à la protection côtière, pour compenser leurs émissions de carbone. C'est l'entreprise NSI Solution, basée à Montréal, qui a choisi d'investir ici, dans les berges des îles!



## Cadre de vitalisation : Appel à projet pour des initiatives jeunesse

Le Cadre de vitalisation est mis en place par la Communauté maritime des îles-de-la-Madeleine dans le cadre du Fonds régions et ruralité pour soutenir le développement du territoire. Il vise à renforcer la vitalité de l'archipel en appuyant des projets qui touchent à cinq grands axes : l'attractivité et la rétention de la population, les loisirs, les sports et la culture, l'environnement et l'aménagement du territoire, l'autonomie et la sécurité alimentaire, ainsi que le développement économique durable. Concrètement, il se déploie à travers plusieurs volets qui soutiennent des initiatives municipales, citoyennes, associatives ou entrepreneuriales.

Par ailleurs, le besoin de diversifier l'offre de loisirs pour les adolescentes et les adolescents anime le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, qui y a réservé une partie de son enveloppe de l'Entente de développement culturel (EDC). C'est aussi l'une des préoccupations qui est ressortie du sondage de satisfaction auprès de la population au printemps dernier. Dans cette optique, le comité de vitalisation a recommandé l'ouverture d'un appel à projets dans le volet 3 du Cadre de vitalisation, permettant le jumelage du Fonds régions et ruralité avec le soutien financier de l'EDC, pour réserver une somme totale de 150 000 \$ au soutien d'initiatives originales, inclusives et adaptées aux intérêts des jeunes des îles.

L'appel en cours représente donc une occasion de mettre en mouvement des projets concrets qui viendront améliorer le quotidien et renforcer le dynamisme de la communauté.

Pour plus d'informations sur l'appel de projets, le programme ou les modalités :



## RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

### Saisir les opportunités : entreprendre autrement

4 novembre 2025  
au Centre récréatif de l'Étang-du-Nord



Réservez la date  
dès maintenant!



5<sup>e</sup> édition



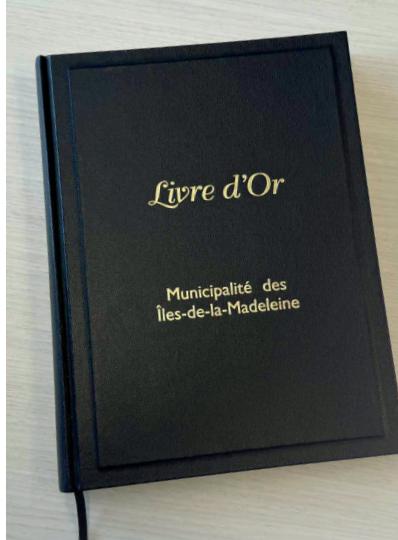
Le Rendez-vous économique annuel de la Communauté maritime des îles se tiendra le mardi 4 novembre, au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord.

Sous le thème « Saisir les opportunités : entreprendre autrement », les entreprises seront invitées à une journée de rencontres, de réflexions et d'inspiration.

La période d'inscription débutera le 6 octobre et les détails de la programmation seront dévoilés à ce moment.

Pour rester informés et recevoir tous les détails, abonnez-vous à l'infolettre de l'équipe de développement économique de la Communauté maritime.

## Livre d'or



Le premier Livre d'or de la Municipalité a été inauguré le 22 août 1971. Puis, le Livre d'or qui est actuellement utilisé, le 4 juin 2002. Ce Livre constitue un registre officiel de reconnaissance, destiné à souligner la contribution remarquable de personnes ou d'entités ayant laissé une empreinte significative au sein de notre collectivité.

Par ailleurs, le Livre d'or a pour mission de consigner les événements déterminants ayant jalonné l'histoire des Îles-de-la-Madeleine, dans le but de préserver la mémoire collective et de reconnaître leur portée historique.

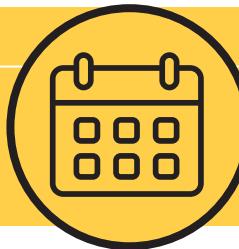
À travers cette initiative, la Municipalité entend honorer et mettre en lumière les personnes, organismes ou entreprises qui ont façonné notre territoire et renforcé notre sentiment d'appartenance en se distinguant par un engagement local de longue date, en accomplissant un exploit remarquable ou en contribuant au dynamisme des îles-de-la-Madeleine.

La reconnaissance s'exprime par une invitation formelle à signer le Livre d'or lors d'une séance publique du conseil municipal, en présence des membres du conseil ainsi que d'invités liés à la personne ou à l'événement honoré. Cette cérémonie peut également avoir lieu dans le cadre d'une réception civique.

Pour connaître les critères d'admissibilité, les motifs d'inscriptions et la procédure de mise en candidature :



# ACTIVITÉS À VENIR



Toutes les activités offertes par la Municipalité des Îles sont gratuites.  
Info et inscriptions : [www.muniles.ca/événements](http://www.muniles.ca/événements)  
ou 418 986-3100, poste 121.

## Atelier de fabrication de cadre en gravure sur métal

La rentrée déjà bien entamée, bientôt ce sera la prise des photos de classe! Dans le cadre des journées de la culture, les enfants de l'archipel sont invités à venir créer leur propre cadre en métal repoussé pour leur photo préférée!

Le métal repoussé est une technique sans limites de gravure simple qui permet de créer des motifs en creux. Venez user de votre créativité en créant un objet personnalisé au style vieillot!

Samedi 27 septembre, de 14 h à 15 h 30  
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert  
(salle en haut de la bibliothèque)  
Pour les 6 à 12 ans accompagnés d'au moins un adulte.  
Matériel fourni

Sur inscription, merci de bien inscrire le nombre d'enfants et le nombre d'adultes à participer.

## Causerie avec Halima Hamdane

Venez rencontrer l'artiste française d'origine marocaine, Halima Hamdane. En plus de l'entendre vous raconter une histoire, vous pourrez échanger avec elle sur sa réalité de conteuse et le conte dans la francophonie. Un rendez-vous empreint de parole et d'humanité offert par la Municipalité et Contes en îles.



Mardi 30 septembre, 18 h 30  
Pour tous  
Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Réservation requise, car les places sont limitées. Pour information : [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) ou par téléphone au 418 986-3100, poste 121

Cette activité est offerte dans le cadre du festival Contes en îles.

## Saveurs et mémoire : cuisine et jeux pour les personnes adolescentes et ainées

La transmission, ça se passe par les rencontres et les échanges. On transmet des connaissances, des histoires et des passions, telle la cuisine! Accompagnés par des ainés de L'Île-du-Havre-Aubert, les ados de l'archipel sont invités à venir cuisiner des galettes à la morue : un plat traditionnel des îles! S'en suivra un souper partagé entre différentes générations, et pourquoi pas quelques parties de cartes ou de ciblages pour terminer la soirée! Un beau moment de conservations des savoirs et d'échange intergénérationnel.

Vendredi 3 octobre, de 15 h 30 à 19 h  
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (côté des Loisirs)  
Pour les 11 – 17 ans  
Activité sans inscription.

En partenariat avec la Maison des jeunes de L'Île-du-Havre-Aubert l'Havre et la collaboration d'ainés de L'Île-du-Havre-Aubert. Un merci spécial aux Loisirs de L'Île-du-Havre-Aubert pour le prêt d'équipement.

## L'heure du conte avec Barbada

L'heure du conte avec Barbada est une activité ludique et sympathique qui vise à amener les enfants à s'ouvrir à la différence, et à développer l'amour de la lecture et des livres. Barbada sait parler aux enfants et les animer avec beaucoup de délicatesse et de sourire. Elle les fait rire, bouger, les amuse et les fait réfléchir. Une occasion unique de mettre de la couleur et de faire vibrer l'imaginaire de vos enfants.



Samedi 4 octobre, 10 h 30  
Activité pour les enfants âgés de 3 à 8 ans.  
Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Réservation requise, car les places sont limitées.  
Pour information : 418 986-3100, poste 121

Cette activité est offerte dans le cadre du festival Contes en îles.

## Rencontre avec Léa Pool, réalisatrice et scénariste

Arrimage, Corporation culturelle des îles-de-la-Madeleine, Sofilm Cinéma Parallèle et la Municipalité des îles vous offrent une occasion en or de venir rencontrer et échanger avec cette grande dame du cinéma québécois lors d'un événement gratuit.



Dans un premier temps, le court métrage « Léa devant la caméra », film biographique relatant le parcours de l'artiste d'une durée de 19 minutes, sera présenté. À la suite de cette projection, il y aura une période de questions et de réponses.

Afin de clore ce moment privilégié, « Hôtel Silence », le dernier film de la réalisatrice sera projeté.

Vendredi 10 octobre, 19 h  
Château Madelinot  
323, route 199

Réservation requise, car les places sont limitées.  
Pour information : 418 986-3100, poste 121

Cette activité est en partenariat avec Arrimage, Corporation culturelle des îles-de-la-Madeleine et Sofilm Cinéma Parallèle.

**12 Septembre 2025**

## **Les biblios, phares dans nos communautés**



### **Le petit Capuchon rouge**

C'est avec grand plaisir que la Municipalité accueille la troupe de théâtre jeunesse Théâtre Bouches Décousues pour la présentation de la pièce « Le petit Capuchon rouge ».

Venez vivre avec nous une aventure pleine de poésie et d'émotion, un conte marin inspiré du célèbre récit de Perrault, mais revisité d'une manière toute nouvelle et captivante.

Noter que toutes les classes préscolaires des îles auront vu la pièce.

Samedi 18 octobre, 10 h 30

À partir de 3 ans

Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques

Réservation requise, places limitées,

via le site du diffuseur Au Vieux Treuil.

Activité en partenariat avec Au Vieux Treuil

### **Autour du Fil d'Alphée : créer à partir de photos d'archives**

À partir d'images d'archives de phares des îles, de textures, dentelles, tapisserie et autres matières, venez créer une œuvre unique sur un support de bois. Vous serez guidés vers l'expérimentation de nouvelles voix de création avec médiums mixtes, en 2D et en 3D. D'un souvenir ou d'un lieu naîtra un paysage miniature, petite œuvre poétique et surréaliste. Venez créer, bricoler, découper, déchirer et coller en pleine liberté et spontanéité.

Dimanche 19 octobre, 10 h

Pour tous, enfants de 8 ans et plus et adultes

Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Réservation requise, places limitées.

Pour information : 418 986-3100, poste 121

### **Apéro en musique avec Josée Lapierre**

Josée Lapierre est une artiste du spectacle passionnée et talentueuse. Avec une carrière florissante dans l'industrie du divertissement, elle a conquis le cœur de son public grâce à ses performances captivantes et son charisme unique. Venez la rencontrer et découvrir son grand talent lors de ce premier apéro en musique à la Bibliothèque Jean-Lapierre.

Mardi 21 octobre, 17 h

Pour tous

Bibliothèque Jean-Lapierre

Réservation requise, places limitées.

Pour information : 418 986-3100, poste 121



**Du 18 au 25 octobre 2025**

[semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca)

### **Vernissage de l'exposition : Quand l'école devient atelier – 15 ans de création collective en milieu scolaire**

Exposition d'œuvres collectives réalisées lors d'ateliers de création animés dans les écoles primaires des îles par l'artiste Marie-Line Leblanc.

Samedi 25 octobre, 10 h

Bibliothèque Jean-Lapierre

Exposition du 25 octobre au 22 novembre

### **Atelier d'écriture créative**

Un sujet choisi au hasard, huit autrices, l'envie d'écrire et de partager, c'est la prémissse qui a mené au recueil « Les Plumes au vent ». Depuis 2017, ce groupe d'amies se rassemble et échange autour des textes produits. En juin 2025, lors du Festival littéraire des îles, elles présentent leurs écrits au grand public. Venez discuter avec elles de leur expérience, du processus créatif derrière l'écriture de ce recueil, des étapes menant à l'édition. De plus, elles vous offriront l'occasion de participer à un exercice d'écriture spontanée et qui sait, peut-être serez-vous tenté également par la plume!

Samedi 25 octobre 13 h 30

Activité pour une clientèle adulte.

Maison de la culture (Havre-aux-Maisons)

Réservation requise, places limitées.

Pour information : 418 986-3100, poste 121

Ces activités gratuites sont offertes par la Municipalité des îles-de-la-Madeleine et avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications.

### **Café Philo**

Les activités de café Philo sont de retour cet automne!

Ces rencontres, animées par Nata Porowska, sont une invitation à réfléchir ensemble à notre monde en mouvement, dans un esprit d'ouverture, respectueux et inclusif.

L'animatrice propose une brève mise en contexte au début des rencontres, afin d'introduire quelques grands concepts philosophiques en lien avec la thématique du jour. S'ensuit un échange structuré, une occasion de pratiquer un questionnement critique des idées reçues, des tendances populaires et des traditions à la lumière des expériences, des valeurs et des concepts historiques.

## Les thématiques anticipées, en lien avec l'actualité de cet automne :

- Jeudi 23 octobre à la salle de réunion (salle arrière) du Centre Récréatif de L'Étang-du-Nord de 12 h 15 à 13 h 30 :** À l'occasion des élections municipales à venir, revenons sur les concepts de l'accès au pouvoir et de la représentativité : quelle démocratie est possible en 2025? \*Apportez-vous un lunch froid!
- Mardi 11 novembre à la succursale centrale de la Bibliothèque Jean-Lapierre (Havre-aux-Maisons) de 19 h à 21h :** À l'occasion du jour du Souvenir, que penser de la proposition que « la Paix n'est qu'un intervalle entre deux guerres »? La paix perpétuelle de Kant est-elle possible?
- Samedi 29 novembre au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque), de 10 h à 12 h :** À l'occasion de la saison des fêtes, que reste-t-il des idéaux de charité chrétienne? Comment et à qui donnons-nous?

Aucune formation préalable requise. Ouvert à toutes et à tous.

\*Les ateliers sont indépendants l'un à l'autre.

\*Sur inscription

## Accordéon et cueillette de canneberges

C'est l'automne! Après avoir cueilli p'tites fraises, framboises et bleus, le temps est maintenant à la cueillette de canneberge!

Sous la douce musique de l'accordéoniste Sonia Painchaud, tous et toutes sont invités à venir glaner ce petit fruit rouge typique de chez nous! Apporter votre contenant de cueillette préféré!

Un rendez-vous où nature, culture et tradition se rencontrent.

**Point de rendez-vous : stationnement de la plage de la Dune de l'Ouest (Bassin)**  
**Dimanche 19 octobre, entre 14 h et 15 h 30**

\*En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au dimanche suivant, soit le 26 octobre, à la même heure  
 \*Aucune inscription requise  
 \*Apporter vêtements chauds et bottes de pluie

## Cueillette de canneberges à Grande-Entrée

Vous êtes invités à venir cueillir des canneberges dans le but d'en faire un atelier de cuisine le mercredi 5 novembre prochain! Apportez vos petits contenants pour la cueillette!

**Au terrain de balle-molle de Grande-Entrée**  
 (derrière l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)  
**Mardi 28 octobre, 10 h à 12 h**

\*Aucune inscription requise

## Fête de l'Halloween à Grande-Entrée

La Municipalité des Îles en partenariat avec le comité des loisirs et le Club des 50 ans et plus de Grande-Entrée vous invite à une petite fête d'Halloween pour les enfants.

**Vendredi 31 octobre**  
**À la salle des 50 ans et plus de Grande-Entrée**

\*Ouvert à tous, aucune inscription requise

## Ateliers d'initiation au dessin et à la peinture acrylique

Cet automne, offrez-vous un moment de créativité et de découverte artistiques!

Vous êtes invités à participer à une série d'ateliers de dessin et de peinture acrylique!

Lors de ces ateliers d'initiation animée par l'artiste FRED (Denis Fréchette), les participants et les participantes réaliseront une nature morte à partir de dessins d'observations. Plusieurs techniques pour y arriver seront abordées, telle l'analyse des proportions, déterminer la composition, ainsi que saisir les contrastes de lumière et les ombres. S'ajouteront ensuite des techniques de peinture pour ajouter de la couleur et saisir la dynamique qu'elle insuffle à un projet.

Que vous soyez débutant, curieux ou amateur, cette série d'ateliers est l'occasion parfaite de vous exprimer artistiquement, à votre rythme, tout en stimulant votre imagination.

**Pour adultes et ainés**

**Dimanche 26 octobre, mercredis 12 et 26 novembre, de 10 h à 11 h 30 (l'inscription est pour les trois rencontres)**

**Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (salle en haut de la bibliothèque)**

Matériel fourni

## Danse créative pour les petits

Initiation à la danse créative pour les petits de 2 à 5 ans avec Shadel Labrie-Lapierre (Coopérative École Cindy Mae Danse).

Venez vous amuser dans un univers créatif et enrichi par des mouvements fondamentaux de base que développent naturellement les petits enfants. L'activité sera guidée par l'imagination des enfants et sera animée par des musiques variées et joyeuses. L'enfant ou les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Sur inscription. (Prendre note que les adultes accompagnateurs n'ont pas besoin de s'inscrire, inscrire seulement les enfants participants.)

**Mercredi 8 octobre de 10h30 à 11h30**  
**Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert (Grande salle).**

**Vendredis 17 et 31 octobre de 10 h 30 à 11 h 30**  
**Salle communautaire de Fatima.**

## Les lundis qui chantent

Sylvie Decoste et Carole Painchaud vous invitent à venir chanter avec elles autour du piano. Un cahier d'une centaine de chansons sera mis à votre disposition, vous pourrez choisir celles qui vous inspirent.

**Salle communautaire de Fatima**  
**Lundis 22 septembre, 20 octobre et 17 novembre, de 13 h 30 à 15 h**

**Aucune inscription requise.**

Toutes ces activités gratuites sont offertes par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications



**Les Îles du possible.**  
SE RENCONTRER. S'ÉCOUTER.  
PARTAGER L'ESPACE.

Un territoire à partager,  
**des solutions à imaginer ensemble**



## Sondage en ligne pour les résidents

**JUSQU'AU 5 OCTOBRE**

Prenez 10 minutes pour répondre à un court sondage et contribuer à l'avenir de nos espaces partagés (les terres publiques).



[citoyen.muniles.ca/territoire](http://citoyen.muniles.ca/territoire)

**Votre participation est essentielle.** Elle permettra d'identifier vos préoccupations, vos idées, les enjeux à considérer et les opportunités à saisir pour favoriser une cohabitation harmonieuse des usages.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet *Mise en valeur des terres publiques*, né d'un intérêt exprimé par la communauté et arrimé aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

À ce jour, deux journées d'activités ont déjà rassemblé plus d'une centaine de Madelinettes et Madelinots. Ensemble, nous avons exploré les enjeux et réfléchi à des pistes de solutions pour mieux encadrer les usages des différents secteurs.

Vos réponses au sondage serviront également à déterminer les **lieux prioritaires** à intégrer à cette démarche de mise en valeur.



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité



Réfléchir ensemble à la mise en valeur des terres publiques :  
**il est encore temps de vous exprimer !**

Dans le cadre du projet Mise en valeur des terres publiques, la Municipalité a récemment amorcé une démarche visant à aller à la rencontre de la population et des partenaires du milieu. Cette initiative répond à l'intérêt exprimé par la communauté et s'inscrit dans le cadre des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire, qui encouragent une cohabitation harmonieuse des usages sur les espaces partagés.

Afin de recueillir vos idées et préoccupations, des activités conviviales et accessibles ont été organisées. Celles-ci ont permis de réfléchir collectivement à des façons de valoriser nos terres publiques tout en respectant leur richesse naturelle.

Le 10 septembre dernier, une première série d'activités participatives a eu lieu. Ces rencontres ont permis de discuter des enjeux et d'explorer ensemble diverses pistes de solution pour l'avenir du territoire. Un bilan de ces consultations sera présenté dans une prochaine édition de L'Info municipale.

D'ici le 5 octobre, nous vous invitons à répondre au sondage en ligne. Votre participation contribuera à définir une manière simple et partagée d'utiliser les terres publiques — une approche où les activités se complètent plutôt que se nuisent, et où la nature est respectée.



**FORMATION GRATUITE**

# VERS LE NET-ZÉRO MADELINOT

Visionnez les capsules sur YouTube!

## UN PROJET PILOTE POUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DES ÎLES

Mené par Écohabitation avec le soutien de la Municipalité, le projet pilote Vers le Net-zéro madelinot a démontré qu'il est possible de réduire considérablement notre consommation de mazout, et donc notre facture énergétique, grâce à la combinaison de l'énergie solaire et du stockage thermique résidentiel.

Testé sur deux maisons ici, aux Îles-de-la-Madeleine, le projet a permis de prouver que le soleil peut réellement devenir un allié pour décarboner nos habitations. Un grand pas vers l'autonomie énergétique des îles!

Mais concrètement, comment ça fonctionne? Qu'est-ce que le stockage thermique? Combien d'espace cela prend-il? Quels sont les bénéfices pour ma maison et ma famille? Ce sont des questions légitimes auxquelles Écohabitation répond dans une formation composée de 9 capsules vidéo, accessible gratuitement sur YouTube. On y découvre les équipements installés dans les maisons, leur fonctionnement, les résultats obtenus... bref, tout ce dont on a besoin pour prendre part à la décarbonation des îles!

Regardez les capsules quand vous voulez, à votre rythme, et découvrez comment ce projet ouvre la voie vers un avenir sans mazout pour les Îles-de-la-Madeleine.

### AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine pour les années 2026, 2027 et 2028

AVIS PUBLIC est par les présentes donné,

que le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine pour les années 2026, 2027 et 2028 a été déposé au bureau de la soussignée au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules, le 17 septembre 2025;

que toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la mairie, lesdits rôles;

qu'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2026;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement no A-2008-03, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement no A-2008-03 sont disponibles à la mairie, au point de service de L'Île-du-Havre-Aubert ainsi qu'à la Municipalité de Grosse-Île sur les heures d'ouverture comme indiquées ci-dessous :

- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 460, chemin Principal, village de Cap-aux-Meules : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Point de service de L'Île-du-Havre-Aubert au 280, chemin du Bassin, village de L'Île-du-Havre-Aubert : lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h et mercredis de 8 h 30 à 12 h.
- Municipalité de Grosse-Île au 1-006, chemin Jerry, village de Grosse-Île : lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, à l'attention de la greffière;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 26 septembre 2025

Alexandra Vigneau, greffière

# HORAIRE DES BAINS COMMUNAUTAIRES POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2025

- Mercredi 15 h : bain 50 ans et +
- Mercredi 18 h : bain familial
- Mercredi 19 h : bain 4 couloirs
- Samedi 16 h : bain familial
- Samedi 17 h : bain adulte
- Dimanche 16 h : bain familial

Les bains communautaires sont gratuits.

Le **bain adulte** est accessible aux personnes de 16 ans et plus et comporte 2 couloirs de nage et une section libre.

Le **bain 4 couloirs** est accessible aux personnes de 16 ans et plus pour des nages en longueur exclusivement. Les nageurs doivent être autonomes.



## HORAIRE DES PATINAGES LIBRES

### Patinage autonome :

- Mardi 14 h 30 – 15 h 20 (Glace Desjardins)
- Jeudi 14 h 30 – 15 h 20 (Glace Desjardins)
- Vendredi 13 h 30 – 14 h 20 (Glace Desjardins)
- Samedi 15 h – 15 h 50 (Glace CTMA)

### Patinage pour tous :

- Mercredi 10 h 30 – 11 h 20 (Glace Desjardins)
- Mercredi 18 h – 18 h 50 (Glace CTMA)
- Vendredi 10 h 30 – 11 h 20 (Glace Desjardins)
- Vendredi 12 h 30 – 13 h 20 (Glace Desjardins)
- Samedi 16 h – 16 h 50 (Glace CTMA)
- Dimanche 14 h – 14 h 50 (Glace CTMA)

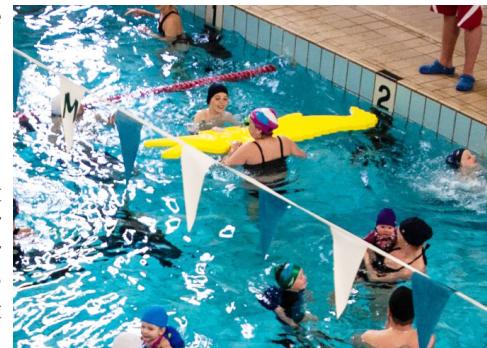
**Patinage autonome :** n'inclut pas les supports et les poussettes. Les utilisateurs doivent patiner de façon autonome, sans l'aide d'un adulte.

**Patinage pour tous :** inclut les poussettes et les supports d'apprentissage.

Le **bain 50 ans et plus** est pour une clientèle aînée (50 ans et plus) et comporte 2 couloirs de nage et une section libre.

Le **bain familial** est un bain ouvert à tous.

Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un accompagnateur de 16 ans et plus et doivent toujours rester à portée de mains de cette personne responsable. Un ratio de 2 enfants de 7 ans et moins par accompagnateur.



Notez que le bonnet de bain est obligatoire pour tous les bains communautaires.

## Prévention des incendies

### LE PREMIER RESPONSABLE, C'EST TOI !

Le 28 septembre prochain, c'est le Jour du test des avertisseurs de fumée! Quelques secondes pour tester, trois minutes pour évacuer! Partout au pays, le 28 septembre, on vérifie nos avertisseurs de fumée. Trop de Québécois n'en possèdent pas ou utilisent un appareil défectueux. Un geste simple qui peut sauver des vies!

La Semaine de prévention des incendies se tiendra du 5 au 11 octobre 2025, sous le thème : « Le premier responsable, c'est toi! » Cette année, le ministère de la Sécurité publique met l'accent sur les risques électriques dans nos maisons. Durant cette semaine, le Service de sécurité incendie de la Municipalité organisera diverses activités pour sensibiliser la population à l'importance de la prévention des incendies. Suivez nos différentes plateformes et restez à l'affût pour plus de détails à venir! D'ici là, voici quelques comportements sécuritaires à adopter au quotidien pour prévenir les incendies :

### 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



#### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



#### SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



#### ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  



#### MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



#### RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie